



Votre contact

Service Clients
Direction Commerciale EDF SO
TSA 70102
33070 BORDEAUX CEDEX
Téléphone : 09 70 82 15 88 (service gratuit + prix d'appel)

E-mail : edfentreprises-sud@edf.fr

Votre référence Contrat : 1-CJPE787

Site : MAS D ARAHC
CHEMIN DE LANDAU
30300 BEAUCAIRE

EARL SAINT MAXIME
Monsieur Paul BOISSON
10 RUE GUSTAVE EIFFEL
91070 BONDOUFLE

Objet : Reconduction de votre Contrat Garanti + avec de nouvelles conditions de prix

Bordeaux, le 13 janvier 2023

Monsieur,

Vous avez choisi de faire confiance à EDF pour la fourniture en électricité de votre(vos) Site(s) et je vous en remercie.

Avec votre Contrat Garanti + vous bénéficiez aujourd'hui :

- d'un prix du kWh garanti¹,
- d'une gestion simplifiée avec la reconduction automatique à échéance du contrat.

Afin de vous faciliter la maîtrise de vos dépenses d'électricité, sont également inclus dans votre contrat :

- une alerte en cas d'écart de consommation ou de dépassement de puissance souscrite,
- un bilan récapitulant vos consommations (et services éventuels) sur les 12 derniers mois.

Comme prévu aux Conditions Particulières de votre Contrat, **celui-ci sera reconduit à compter du 20 avril 2023, pour une nouvelle période de 12 mois aux conditions de prix jointes en annexe.** Pour bénéficier de la reconduction de votre Contrat Garanti + pour les 12 prochains mois, vous n'avez donc aucune démarche à entreprendre.

Si ces nouvelles conditions ne vous conviennent pas, vous avez la possibilité de résilier sans frais, par lettre recommandée avec accusé de réception envoyée au moins 45 jours avant le 20 avril 2023, selon les modalités décrites à l'article "Résiliation" de vos Conditions Particulières de Vente.

Nous souhaiterions pouvoir vous contacter par voie électronique en cas de besoin, comme nous le faisons pour la majorité de nos clients. L'adresse électronique que nous avons notée est qualite@nectapeches.fr. En cas d'erreur, merci de la corriger en vous connectant à votre espace Client sur <https://www.edf.fr/entreprises> ou par téléphone au 09 70 82 15 88 (service gratuit + prix d'appel).

Pour toute information complémentaire, analyse ou adaptation de vos contrats, n'hésitez pas à nous adresser une demande depuis votre espace Client sur <https://www.edf.fr/entreprises> ou à nous contacter au 09 70 82 15 88 (service gratuit + prix d'appel).

¹hors évolution des coûts induits par la réglementation applicable aux garanties de capacité.

Pour aller plus loin : comment s'explique la hausse des prix de l'électricité ?

Avec votre offre d'électricité EDF, **vous bénéficiez de prix garantis sur la durée initiale de votre contrat (12, 24 ou 36 mois) puis garantis sur une durée de 12 mois à chaque reconduction.**

Le contexte du marché de l'énergie est actuellement très différent de celui connu lors de la souscription de votre contrat. A titre d'information, *les prix de l'électricité sur le marché de gros (c'est-à-dire hors acheminement et taxes) étaient jusqu'à mi-2021 aux alentours de 50 €/MWh. Depuis, ils ont fortement augmenté et ont atteint par exemple environ 450 €/MWh début juillet 2022.* Grâce à votre contrat et aux prix fixes qu'il vous garantit, vous avez été jusqu'à présent protégé de ces fortes hausses, et c'est bien l'objectif principal de cette offre.

Cette hausse des prix sur le marché de l'électricité se vérifie sur tous les marchés européens et s'explique notamment par :

-  Une reprise économique sans précédent, après la crise sanitaire, qui provoque une forte augmentation des besoins en énergie dans le monde,
-  De fait, les prix de gros du gaz naturel ont bondi à l'échelle mondiale : conséquence directe de la hausse de la demande associée à de faibles stocks de gaz en Europe occidentale et d'un approvisionnement plus difficile avec la guerre en Ukraine,
-  Or le gaz est un des facteurs déterminants du prix de l'électricité sur le marché de gros européen car nécessaire à la production d'électricité,
-  **En conséquence** : le tarif de l'électricité en France, en grande partie lié à la situation sur le marché de gros en Europe, augmente tout aussi fortement.

Ces tensions pourraient se poursuivre dans les mois à venir, notamment liées à de nouveaux facteurs comme la moindre disponibilité des moyens de production nucléaire.

Ainsi, malgré notre meilleur effort, les prix annoncés dans le présent courrier sont directement impactés par ce contexte et conduisent à une hausse importante par rapport à vos anciens prix.

Plus que jamais, le kWh le moins cher est celui qui n'est pas consommé.

Diminuer ou répartir différemment votre consommation l'hiver prochain peut faire la différence. Par exemple, si vous privilégiez les consommations sur les heures dites « creuses² » autant que votre activité le permet, vous pourrez réaliser des économies sur votre facture tout en contribuant à minimiser les pics d'appels d'électricité aux heures les plus critiques dans ce contexte exceptionnel de tension énergétique.

Je tiens à vous assurer de notre pleine mobilisation pour vous accompagner au mieux dans ce contexte de prix croissants. Aussi, pour toute information complémentaire, analyse ou adaptation de vos contrats, conseils en matière d'économie d'énergie, n'hésitez pas à nous adresser une demande depuis votre espace Client sur <https://www.edf.fr/entreprises> ou à nous contacter au 09 70 82 15 88 (service gratuit + prix d'appel).

Je vous remercie de votre confiance et vous prie d'agréer, Monsieur, mes plus sincères salutations.

Le Directeur du Marché d'Affaires

²Les heures creuses correspondent à des plages horaires où la demande en fourniture d'électricité est moins soutenue avec des prix du kWh plus avantageux.

Conformément à la réglementation en matière de données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation et de portabilité de vos données à l'adresse électronique : vosdonnees@edf.fr, en justifiant de votre identité ou en vous authentifiant.

Pour une information plus détaillée sur le traitement de vos données et de vos droits, nous vous invitons à consulter notre « charte de protection des données personnelles » disponible sur <https://www.edf.fr/sites/groupe/files/contrib/charte-protection-donnees-personnelles-clients-entreprises-collectivites.pdf>.

PJ : annexe site

Annexe 1 : SITES DU PÉRIMÈTRE INITIAL DU CONTRAT

Site : EARL SAINT MAXIME

SIRET : 39437898800015

Point d'énergie :

Acheminement : BT>36 kVA LU 4P

Réf. Acheminement : 30002451012615

Adresse : MAS D'ARAHC 30300 BEAUCAIRE

Date d'effet : 20 avril 2023

Abonnement en €/mois HT	32,50			
Horosaisonnalité	HPSH	HCSH	HPSB	HCSB
Prix Unitaire c€/kWh HT	55,406	29,156	19,573	3,875
Dont coût capacité en c€/kWh HT	3,528	0,059	-0,707	-1,200

Poste Horosaisonnier	HPSH	HCSH	HPSB	HCSB
Puissance souscrite en kVA	36	36	36	115

